GRAND-DUCHE DE LUXEMBOURG

COUR ADMINISTRATIVE

Numéro du rôle : **31321 C**
Inscrit le 22 août 2012

AUDIENCE PUBLIQUE DU 4 DECEMBRE 2012

Appel formé par
la société anonyme … S.A., …, contre un jugement du tribunal administratif du 12 juillet 2012 (n° 26409 du rôle) ayant statué sur le recours de l'appelante contre une décision du directeur de l'Administration des Contributions directes en matière d'impôts

---

Par courrier déposé au greffe de la Cour administrative en date du 24 août 2012, Maître Jean-Pierre Winandy, avocat à la Cour, mandataire de la partie appelante, a demandé la radiation de l'affaire.

A l'audience du 4 décembre 2012, Madame le délégué du Gouvernement Monique Adams a marqué son accord avec la radiation sollicitée.

Il y a dès lors lieu de faire droit à la demande.

Par ces motifs

la Cour administrative, statuant à l'égard de toutes les parties;

constate que la requête est devenue sans objet et en ordonne la **radiation** du rôle;

met les frais à charge de la partie appelante.

Ainsi jugé par :

Georges RAVARANI, président,
Serge SCHROEDER, premier conseiller,
Lynn SPIELMANN, conseiller,

et lu par le président en l'audience publique à Luxembourg au local ordinaire des audiences de la Cour à la date indiquée en tête, en présence du greffier en chef de la Cour Erny MAY.

s. MAY s. RAVARANI

Reproduction certifiée conforme à l'original.
Luxembourg, le 29 mai 2016
Le greffier en chef de la Cour administrative